



Traité Yebamot

Michna 12 - Chapitre 4

ד, יב המחזיר את גרושתו, והנושא את חלוצתו, והנושא את קרובת חלוצתו--יוציא, והוולד ממזר, דברי רבי עקיבה; וחכמים אומרים, אין הוולד ממזר. ומודים בנושא את קרובת גרושתו, שהוולד ממזר.

Celui qui reprend la femme qu'il avait répudiée, ou celui qui épouse celle à laquelle il avait fait 'Halitsa, ou celui qui épouse la proche parente de celle qui l'a déchaussé, devra rompre et l'enfant qu'il en aurait eu est un Mamzer d'après Rabbi Akiva. Mais les Sages disent : l'enfant n'est pas un Mamzer. Ils conviennent dans le cas de celui qui épouse une proche de celle qu'il a répudiée, que l'enfant est un Mamzer.



Questions au Rav Dayan (tome 5)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions